

Pour faire acte de candidature, vous devrez nous retourner le dossier d'inscription accompagné de cette fiche et des pièces demandées ci-dessous, au plus tard un mois avant les épreuves de sélection

au Cnam – Iforis - 4 rue Georges Morel - 49045 Angers Cedex 01.

Prénom Nom du candidat :

Vérification des conditions d'accès

Quelles conditions remplissez-vous pour entrer en formation (joindre impérativement les justificatifs)

- Je suis titulaire d'une des qualifications suivantes :
 - Brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative (BAASE)
 - Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA)
 - Brevet d'aptitude aux fonctions de direction (BAFD)
 - Brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien (BAPAAT)
- Je justifie d'au moins 6 mois (=400 heures) d'expérience professionnelle ou bénévole dans le champ de l'animation

Composition du dossier personnel

Conformément à l'annexe III de l'arrêté du 23 juillet 2004 créant la spécialité «animation culturelle », le candidat doit obligatoirement présenter un dossier comportant :

- 1ère partie : Un récapitulatif de ses expériences bénévoles et ou professionnelles en matière d'animation (6 mois minimum) ;
- 2ème partie : Un descriptif de sa pratique personnelle dans un support technique d'activité culturelle ;
- 3ème partie : Une lettre présentant ses motivations pour le métier d'animateur culturel

NB : Les personnes titulaires d'une des qualifications suivantes ne sont pas tenues de présenter la première partie sur le récapitulatif de ses expériences professionnelles et/ou bénévoles en matière d'animation :

- Brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative ;
- Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation ;
- Brevet d'aptitude aux fonctions de direction ;
- Brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien
-

Le dossier, présenté selon le plan proposé ci-après, se compose d'environ six pages. Il doit être dactylographié, paginé, clair et lisible et comporter un sommaire. Ce dossier sera présenté à l'occasion d'un entretien mis en place par l'organisme de formation afin de vérifier que le candidat possède les prés requis pour accéder aux épreuves de sélection.

1ère partie : Récapitulatif des expériences professionnelles et/ou bénévoles en matière d'animation

(Les titulaires du BASE, BAFA, BAFD ou BAPAAT sont dispensés de cette partie sous réserve de présentation du justificatif)

L'objectif de cette 1ère partie est de présenter vos expériences professionnelles et/ou bénévoles en matière d'animation. De votre première expérience à aujourd'hui, vous préciserez les types de structure d'accueil, vos fonctions dans ces structures, les animations menées ainsi que les publics concernés. Pour justifier de votre expérience, vous devrez impérativement joindre les certificats de travail, ou bulletins de salaire ou attestations de bénévolat mentionnant le nombre d'heures effectuées.

2ème partie : Descriptif de sa pratique personnelle dans un support technique d'activité culturelle

(Partie obligatoire pour tous les candidats)

L'objectif de cette partie étant de décrire ce que vous pratiquez en loisir dans le domaine culturel.

3ème partie : Lettre présentant ses motivations pour le métier d'animateur culturel

(Partie obligatoire pour tous les candidats)

Présentation de vos motivations.

Pièces à joindre (merci de vérifier vos pièces en les cochant)

- La présente fiche
- Une photocopie de pièce d'identité (carte d'identité en cours de validité recto verso, ou passeport en cours de validité ou livret de famille, ou extrait d'acte de naissance)
NB : Le permis de conduite n'est pas considéré comme pièce valable ;
- 1 photo d'identité récente de format minimum 3 cm, tête nue avec votre nom-prénom + intitulé de la formation au dos de la photo ;
- Un CV ;
- Une lettre de motivation ;
- Le dossier personnel accompagné des titres (BASE, BAFA, BAFD, BAPAAT) et/ou des justificatifs des 6 mois d'expérience dans l'animation (bulletins de salaire, certificats de travail...) justifiant que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN



Cnam Pays de Loire | Iforis

4 rue Georges Morel – 49045 Angers Cedex 01
Tél. 02 41 22 17 30 – Fax. 02 41 22 17 39

Courriel : iforis@cnam-paysdelaloire.fr www.iforis.fr • www.cnam-paysdelaloire.fr